

PEB *ÉCHANGES*

LA REVUE DU PROGRAMME DE L'OCDE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉDUCATION

- 3 Les étudiants handicapés et l'enseignement supérieur
- 7 Les besoins en bâtiments scolaires dans la Communauté flamande de Belgique
- 9 Les constructions scolaires aux États-Unis
- 11 L'utilisation des équipements scolaires en dehors des heures de classe – DOSSIER
- 17 Les activités extra-scolaires au Royaume-Uni
- 19 Publications

NUMÉRO 37 JUIN 99



La résidence « Prélude »,
Université de Grenoble, France

Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB)

Le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB : Programme on Educational Building) opère dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Il promeut les échanges internationaux au niveau des idées, de l'information, de la recherche et de l'expérience dans tous les domaines de la construction et de l'équipement de l'éducation. Les préoccupations essentielles du Programme sont d'assurer que l'enseignement retire le maximum d'avantages des investissements dans les bâtiments et les équipements, et que le parc de bâtiments existants est planifié et géré de manière efficace.

À présent, dix-huit pays Membres de l'OCDE et neuf Membres associés participent au Programme. Le PEB est mandaté par le Conseil de l'OCDE pour étudier les questions touchant au parc immobilier de l'éducation (tous niveaux confondus) jusqu'à la fin de l'année 2001. Un Comité de direction composé des représentants de chacun des pays participants établit le programme de travail et le budget annuels.

Les Membres du PEB

Australie	Mexique
Autriche	Nouvelle-Zélande
Corée	Pays-Bas
Espagne	Portugal
Finlande	République tchèque
France	Royaume-Uni
Grèce	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Turquie

Les Membres associés

<i>Albania Education Development Project</i>
A.R.G.O. (Belgique)
<i>Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft</i> (Belgique)
Province du Québec (Canada)
<i>Regione Emilia-Romagna</i> (Italie)
<i>Regione Toscana</i> (Italie)
République slovaque
Service général de garantie des infrastructures scolaires subventionnées (Belgique)
<i>Tokyo Institute of Technology</i> (Japon)

ACTIVITÉS DU PEB ET DE L'OCDE

LE PEB SOUHAITE LA BIENVENUE AU MEXIQUE

Le Programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) est heureux d'accueillir le Mexique parmi ses membres. Pour Manuel Jiménez, Directeur général du Comité d'administration du programme fédéral de construction d'écoles (CAPFCE), la décision d'adhérer à ce programme constitue « une étape importante dans le processus de fédéralisation que nous nous efforçons de mener à bien, car [cette adhésion] nous permettra d'avoir accès à davantage d'informations de meilleure qualité et de partager les expériences d'autres pays ».

Des informations relatives aux constructions scolaires et à la décentralisation au Mexique ont été publiées dans le numéro de février 1999 de *PEB Échanges*. Le PEB remercie la Délégation mexicaine auprès de l'OCDE, en particulier MM. l'Ambassadeur Francisco Suárez Dávila et Oscar Villarreal, pour leur participation au processus d'adhésion du Mexique. Cette adhésion a pris effet au début de l'année 1999.

CONFÉRENCE AU PORTUGAL

Le PEB et le ministère portugais de l'Éducation organisent un séminaire international qui se tiendra à Lisbonne, au Portugal, du 16 au 18 juin prochains et qui a pour thème « Concevoir les écoles dans une société de communication : bibliothèques et centres de documentation ».

La conférence portera sur les différentes manières de concevoir les bibliothèques et les centres de documentation, ainsi que sur les évolutions actuelles dans les pays de l'OCDE et sur les problèmes qu'elles engendrent. Des études de cas concernant l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Écosse, la France, l'Italie et le Portugal seront exposées.

Un rapport sur les conclusions du séminaire sera publié par l'OCDE, dont la publication sera annoncée dans un prochain numéro de *PEB Échanges*. Il sera disponible en anglais, espagnol, français et portugais.

SÉMINAIRE SUR L'INFRASTRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

« L'évolution des infrastructures de l'enseignement tertiaire » est le thème d'un prochain séminaire du PEB qui se tiendra au Canada et qui portera sur la provision et la gestion des équipements pour l'enseignement post-secondaire. Des présentations et des ateliers sur l'un des sujets suivants auront lieu au cours de chacun des quatre jours :

- les grandes tendances de l'enseignement tertiaire et leur impact sur les infrastructures ;
- l'adaptation des bâtiments à l'évolution ;
- l'influence de l'environnement du bâti et de la maintenance sur la réussite scolaire et le comportement ;
- bien gérer un parc immobilier.

On examinera en profondeur le système d'éducation québécois, avec des visites d'étude de l'université Laval, à Québec, et de l'université de Québec à Montréal. Ce séminaire est organisé par le ministère de l'Éducation du Québec et l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel (AGPI), en collaboration avec le PEB. Il se tiendra du 25 au 28 octobre, et des visites facultatives seront proposées le 29. Un rapport sera publié par la suite. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Secrétariat du PEB.

SÉMINAIRE SUR LA MAINTENANCE DES ÉCOLES

Les 30 et 31 octobre 1999, le PEB organisera un séminaire en collaboration avec le *Committee on Architecture for Education* (Comité de l'architecture pour l'éducation) de l'*American Institute of Architects* (Institut américain des architectes) et avec l'*Urban Educational Facilities Northeast Chapter* du CEFPI (la section nord-est du CEFPI consacrée aux équipements éducatifs en milieu urbain). L'objectif de ce séminaire est de partager des expériences et d'étudier les évolutions internationales concernant la maintenance et le renouvellement des installations éducatives, ainsi que les nouvelles conceptions dans ce domaine. Il s'agira aussi de proposer des recommandations pour entreprendre des actions répondant aux besoins immédiats et futurs des enfants dans les centres villes et surtout dans les zones urbaines les plus pauvres. Les participants examineront l'impact des structures sociales sur l'éducation et sur les installations scolaires, les méthodes de gestion des infrastructures, la création d'un environnement éducatif et la recherche d'une utilisation plus efficace des équipements scolaires. Le séminaire, qui s'intitulera « Création, maintenance et renouvellement des équipements éducatifs en milieu urbain : enjeux globaux et solutions locales » se tiendra

dans deux écoles secondaires urbaines de Baltimore, dans le Maryland, aux États-Unis. Les conclusions feront l'objet d'une publication. Pour plus d'informations, s'adresser au Secrétariat du PEB.

NOUVELLE PUBLICATION EN ITALIEN ET EN ESPAGNOL

Assurer la sécurité du milieu éducatif est maintenant disponible en italien et en espagnol. Ce rapport du PEB étudie les questions de sécurité dans les écoles et les universités – prévention, protection et partenariats – et leurs implications sociales et financières. Pour commander cet ouvrage, contacter l'un des centres de publication indiqués à la page 23.

Code OCDE : 95 98 01 4P, ISBN 92-64-45756-9, 84 pp., FF 110.



LES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE (CERI) a organisé à Grenoble, en mars dernier, en coopération avec le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) et avec le ministère français de l'Éducation, de la Recherche et de la Technologie un séminaire à Grenoble sur « Les étudiants handicapés et l'enseignement supérieur ». Les participants de 13 pays Membres ont discuté de différentes évolutions concernant l'intégration et l'éducation des personnes handicapées dans l'enseignement supérieur, notamment la formation du personnel, le financement, l'emploi et la technologie.

Le choix de Grenoble était approprié, car s'y trouvent quatre universités, accueillant plus de 50 000 étudiants, sur un campus relié par un service fréquent de tramways au centre ville et à la gare centrale. Les participants ont visité l'un des 20 appartements spécialement conçus et équipés pour qu'un petit nombre d'étudiants en chaise roulante puissent vivre sur le campus et participer autant que possible à la vie étudiante. Ces appartements sont regroupés dans une résidence intitulée « Prélude », desservie à sa porte par un arrêt de tramway. Un prochain numéro de *PEB Échanges* comportera une description plus complète de ces installations.

L'intervenant principal, le professeur Berth Danermark de Örebro (Suède) s'est surtout attaché aux problèmes posés par le niveau d'accès et par la concentration des moyens offerts aux étudiants handicapés. Il a fait remarquer que les étudiants handicapés ne sont pas répartis également dans l'ensemble du système éducatif et s'est demandé s'il était réaliste de supposer que toutes les universités puissent offrir les infrastructures, les moyens techniques, les conseillers formés, les interprètes et les possibilités d'accès à toutes les installations. De plus, s'il n'y a que quelques étudiants handicapés à l'université, ils risquent d'être isolés. Ne serait-il pas préférable d'offrir des installations appropriées et de grande qualité dans un plus petit nombre d'institutions ? D'un autre côté, si la concentration est financièrement plus avantageuse et permet aux étudiants de constituer leur propre réseau de soutien, est-ce que cela ne limite pas leur liberté de choix ? La concentration peut finalement entraîner une ségrégation.

Des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni ont exposé différents aspects des politiques et des pratiques de leur pays. On peut en retenir les indications suivantes :

- Dans un certain nombre de pays, par exemple avec l'*Americans with Disabilities Act* (ADA) aux États-Unis, la législation a modifié les conditions d'accès aux services s'adressant aux personnes handicapées, qui sont devenus un droit et non un privilège. Mais il reste encore beaucoup à faire pour modifier les attitudes du public, pour partager les bonnes pratiques et pour s'assurer que ceux qui en ont besoin ont accès aux technologies les plus récentes.
- À Barcelone, une université virtuelle – l'*Universidad Oberta de Catalunya* – a été récemment conçue pour être spécialement adaptée aux besoins des étudiants handicapés. Par exemple, une partie du matériel explicatif peut être utilisé par les étudiants mal voyants.
- L'université de Central Lancashire au Royaume-Uni a acquis une réputation nationale et internationale pour la formation et le perfectionnement continu de son personnel, quelles que soient ses fonctions, afin de le sensibiliser au handicap.
- Dans le Queensland en Australie, la *Tertiary Initiative for People with Disabilities* a réalisé une vidéo intitulée « *Creative Teaching – Inclusive Learning* » (un enseignement créatif pour une éducation intégrée). Elle montre que les bonnes pratiques répondant aux besoins des étudiants handicapés sont en fait également de bonnes pratiques pour tous les étudiants.
- Le Conseil nordique pour une politique en faveur des personnes handicapées a choisi l'accès à l'enseignement supérieur comme thème de ses activités pour l'année en cours. Il a aussi invité les institutions d'enseignement supérieur à participer

à un concours amical pour choisir l'institution la plus accessible aux étudiants handicapés. La récompense sera décernée lors d'une conférence qui aura lieu en décembre et une publication ultérieure donnera des exemples de bonnes pratiques et proposera des solutions au problème de l'accès à l'enseignement des étudiants avec des déficiences physiques.

Pour obtenir des exemplaires des documents de la conférence, contacter : maree.galland@oecd.org. Une publication est prévue.

La résidence « Prélude » sur le campus de l'université de Grenoble est spécialement conçue pour les étudiants handicapés.



NOUVELLES

BONNES NOTES AUX GESTIONNAIRES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Une étude parue au mois de février annonce une amélioration importante de la gestion du parc immobilier scolaire du Québec et de son efficacité par rapport aux secteurs immobiliers municipal et privé.

L'analyse des dépenses effectuées entre les années 1990/91 et 1996/97 révèle des économies réelles de 69.6 millions \$Can. D'après l'étude, menée à la demande de l'Association des cadres scolaires du Québec, c'est par « l'efficacité de la gestion qu'on a pu atteindre une amélioration de productivité de cet ordre, soit une amélioration de 11 % ».

Les chercheurs comparent aussi la performance du réseau scolaire à celle des milieux municipal et privé sur trois postes de dépenses : l'énergie, l'entretien et les réparations, et l'entretien ménager. « Le coût unitaire des commissions scolaires en matière de gestion immobilière s'établit, pour 1997, à 30.68 \$Can le mètre carré, loin devant le plus proche concurrent [municipal] dont le coût est de 26 % supérieur ». Quant au secteur privé au Canada, les coûts globaux par mètre carré s'élèvent à 49.38 \$Can. Les chercheurs concluent « que les performances des cadres scolaires en matière de gestion immobilière sont excellentes et qu'elles reflètent les efforts de rationalisation qu'ont entrepris ces organismes depuis le début de la présente décennie ».

À titre d'exemple, à partir du bilan énergétique annuel, préparé et publié par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), des économies substantielles ont été observées. Pour la seule année 1996/1997, ces économies s'élèvent à 63.5 millions \$Can et pour les 19 années couvertes par l'étude du MEQ, elles totalisent 689.5 millions \$Can.

L'étude « Mesure de la performance de gestion du parc immobilier scolaire du Québec » a été réalisée par la Chaire UQAM-SITQ immobilier (Université du Québec à Montréal-Société immobilière Trans Québec) en collaboration avec François Des Rosiers, Ph.D., de l'Université Laval. Des exemplaires de ce document de 85 pages sont disponibles sur demande ; téléphone : 1 514 289 8688.

IRLANDE : UNE DÉCISION HISTORIQUE POUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Micheál Martin, ministre irlandais de l'Éducation et de la Science, a annoncé un changement historique dans le financement de la construction, de l'équipement et des sites scolaires. « J'ai obtenu un accord du

ministre des Finances pour que l'État finance le coût total des sites destinés à de nouveaux établissements d'enseignement primaire et secondaire. De plus, le niveau de la contribution locale exigée pour des projets de construction sera considérablement réduit. » Avant que cette décision ne soit prise, les établissements scolaires et les collectivités locales de tout le pays devaient couvrir entièrement l'achat des sites des écoles et jusqu'à 15 % du coût de la construction, qui peut être particulièrement élevé pour les petits établissements et pour ceux qui sont situés dans des zones où le terrain est très cher. Le ministre a félicité les responsables de la gestion des écoles pour les efforts entrepris ces dernières années afin de surmonter ces problèmes de financement et a reconnu que l'importance des ressources qu'il leur fallait réunir jusqu'ici avait représenté une pression excessive pour une grande partie des administrations responsables.

La contribution locale au financement de la création d'établissements sera désormais réduite à 5 % avec un plafond de 50 000 £ et à 10 % avec un plafond de 25 000 £ pour les rénovations. Des avantages supplémentaires sont prévus pour les établissements d'enseignement spécial et pour ceux qui sont situés dans des zones particulièrement défavorisées. Les nouveaux établissements répondant à ces caractéristiques seront la propriété de l'État et seront loués aux utilisateurs.

CONFÉRENCE SUR L'INSERTION DE L'ÉCOLE DANS LA COMMUNAUTÉ AU ROYAUME-UNI

« *School in the Community : Lessons for the Future* » (L'école dans la communauté : quelles leçons pour l'avenir) est le thème d'une conférence internationale qui se tiendra au Royaume-Uni en septembre 1999. Elle mettra en valeur les réalisations britanniques en matière de conception d'établissements scolaires depuis 50 ans et tirera les leçons des expériences internationales, ouvrant ainsi la voie à des solutions variées et imaginatives pour l'avenir.

La réussite en matière d'architecture scolaire est une combinaison de qualité de la conception, d'utilisation efficace des ressources et de solutions les mieux adaptées pour permettre aux enseignants d'enseigner et aux élèves d'apprendre. L'organisation et les programmes scolaires évoluent ; de même, des constructions scolaires adaptées doivent pouvoir répondre aux nécessités du changement, en tenant compte des contraintes financières, sociales et culturelles.

La conférence devra chercher à élaborer un programme précis pour répondre aux enjeux de l'adaptation de l'éducation au XXI^e siècle. Les ateliers, les visites et les interventions porteront sur un éventail de thèmes : conception de différents domaines d'étude, intégration

des élèves dont les besoins sont spécifiques, utilisation des technologies de l'information et de la communication, gestion stratégique des actifs, conception d'installations polyvalentes, économies d'énergie et méthodes d'achat, notamment par le recours aux partenariats privé/public.

La conférence regroupera des spécialistes de la construction et de la conception des locaux, des étudiants en architecture, des pédagogues et d'autres participants concernés et motivés par les questions concernant les constructions scolaires. Elle sera organisée conjointement par le ministère de l'Éducation et de l'Emploi du Royaume-Uni et par le *Royal Institute of British Architects* (voir p. 24).

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR L'AIA

L'AIA (*American Institute of Architects*) récompense les conceptions les plus innovantes en matière d'installations préscolaires, scolaires de la maternelle à la 12^{ème} année de scolarité, de centres de formation et d'établissements du premier cycle supérieur. Le prix de la conception en 1999 et l'*Exemplary Learning Environment Programme* (programme pour un environnement scolaire exemplaire) soulignent la qualité de l'environnement matériel, ainsi que le caractère global du processus de planification « pour montrer comment la planification et la conception architecturale peuvent ensemble créer un environnement plus favorable à la formation des personnes de tous âges ». Un concours international permettra de choisir des projets en juin 1999. Ils figureront sur le site Internet de l'AIA et sous d'autres formes. Pour plus d'information, consulter <http://www.e-architect.com/pia/cae> ou contacter le *Committee on Architecture for Education* de l'AIA, téléphone : 1 202 626 7453.



CONFÉRENCE AUX ÉTATS-UNIS SUR LA COLLECTIVITÉ ET L'ÉDUCATION

La Conférence organisée en 1998 dans le Minnesota et intitulée « *The Box is Breaking? Who Cares, We Care* » était organisée par le *Council of Educational Facility Planners International*. Quatre thèmes ont été étudiés :

- L'apprentissage fondé sur les capacités du cerveau : découvertes et conséquences. Les principes de l'apprentissage fondé sur les capacités du cerveau ont été présentés avec leurs conséquences pour la conception des établissements scolaires. Le cerveau est stimulé par l'environnement ou par des manifestations de changement, et par des variations de forme, de couleur et de lumière. Les idées se développent plus rapidement dans des lieux qui regroupent les ressources nécessaires. Étant donné que l'on apprend par la pratique, la conception des établissements scolaires devrait réserver davantage de place à un travail sur des projets.
- L'évolution du travail, de la famille et de la collectivité : effets sur l'environnement éducatif. Les familles faisant l'objet de pressions croissantes, les établissements scolaires doivent préparer les enfants à la vie familiale, ainsi qu'au travail. Les installations éducatives peuvent répondre aux pressions vécues par les familles, en assurant une plus grande sécurité grâce à des horaires étendus, en offrant une gamme de services, en constituant la base d'un réseau pour la collectivité, ou en servant d'annexe ou de substitut à la maison.
- L'apprentissage à vie : engager toute la collectivité dans le processus d'apprentissage. Les participants ont étudié le développement possible de l'apprentissage à vie dans l'ensemble de la collectivité et les conséquences que cela entraîne pour les installations scolaires. Un environnement éducatif idéal doit permettre des échanges entre groupes d'âge, doit donner à chaque élève le sentiment de se sentir chez lui et doit partir de ce que l'apprenant sait et de ce qui l'intéresse.
- L'éducation internationale : une approche globale de la planification de l'éducation et des installations éducatives. Les systèmes éducatifs de plusieurs pays ont été comparés. Les participants ont examiné des stratégies de planification d'installations qui répondent aux besoins des écoles dans toutes les cultures, en utilisant au mieux les fonds consacrés aux constructions scolaires et en utilisant les équipements afin de mieux tenir compte de l'évolution de l'éducation et de la société toute entière.

Les autres stratégies de planification des installations comportent une programmation souple pour faciliter l'individualisation de l'apprentissage, le développement d'environnements éducatifs sûrs, l'intégration des écoles et des entreprises, ainsi que l'harmonisation des plans de rénovation des écoles avec ceux de la collectivité.

Cet article s'appuie sur le résumé de la conférence préparé par Bruce Jilk. Le texte complet se trouve sur <http://www.designshare.com/sous la rubrique « Articles/Research »> avec un résumé des principes de conception des installations scolaires s'appuyant sur les recherches concernant l'apprentissage fondé sur les capacités du cerveau.

LES BESOINS EN BÂTIMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE DE BELGIQUE

Confrontée à des besoins croissants en matière de constructions scolaires et à un grave manque de ressources, la Communauté flamande de Belgique a entrepris une enquête sur les besoins à tous les niveaux de l'enseignement. Cet article présente la méthodologie utilisée pour cette enquête, ses conclusions et ses conséquences pour la politique de constructions scolaires de la communauté flamande.

L'enquête a été demandée par le *Dienst voor Infrastructuurwerken van het Gesubsidieerd Onderwijs* (DIGO, Service de Travaux d'Infrastructure de l'Éducation Subsidiee) et a été effectuée de juin 1995 à la fin de l'année 1997. DIGO est un organisme gouvernemental qui finance l'acquisition, la construction et la rénovation de bâtiments pour les institutions municipales, provinciales et privées. Elle accorde des subventions à concurrence de 60 % du coût total de la construction pour l'enseignement primaire et de 70 % pour l'enseignement secondaire et tertiaire ; la construction ne doit pas dépasser les normes légales fixées pour les bâtiments éducatifs. La demande d'aide publique au financement des infrastructures éducatives a augmenté depuis quelques années et les ressources disponibles (90.6 millions de dollars par an) sont loin d'être suffisantes. Une liste d'attente s'allonge constamment et représentait en mars 1998 un ensemble de projets dont le coût total s'élevait à 394 millions \$US.

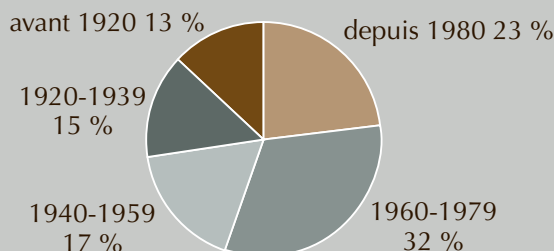
L'enquête visait quatre objectifs :

- voir dans quelle mesure les constructions existantes répondent aux besoins actuels ;
- évaluer les besoins qui ne sont pas satisfaits ;
- évaluer les financements nécessaires pour répondre à ces besoins ;
- élaborer une politique répondant aux besoins, afin de gérer les crédits destinés aux constructions et de programmer les futurs investissements.

Aperçu historique

Une grande partie des bâtiments utilisés aujourd'hui pour l'enseignement dans la Communauté flamande ont été construits à partir de conceptions périmées en matière de méthodes pédagogiques, de sécurité, d'hygiène et d'architecture et doivent être adaptés aux politiques et aux pratiques actuelles dans le domaine de l'éducation.

Date de construction des bâtiments scolaires de la Communauté flamande



Depuis la fin des années 80, les institutions éducatives ont bénéficié d'une grande liberté dans la conception et l'équipement de leurs bâtiments. Jusque là, ceux-ci devaient se conformer à des exigences minimales fixées par des experts pour répondre aux demandes ; aujourd'hui il faut se préoccuper des normes matérielles et financières qui ne doivent pas être dépassées pour qu'une institution soit en droit de bénéficier de subventions. Cette évolution conduit à une politique de construction plus efficace et donne une plus grande liberté aux conseils d'administration des établissements, mais elle risque d'entrer en contradiction avec les réglementations résultant des politiques instituées pour maintenir la qualité du parc immobilier.

Approche quantitative

L'enquête se fondait sur trois concepts principaux : évaluation du parc immobilier, besoins et conséquences.

Évaluation

L'enquête a évalué l'« adaptation pédagogique » du parc immobilier, pour voir dans quelle mesure les caractéristiques de chaque bâtiment – structure, sécurité, site, entretien et milieu pédagogique – sont favorables ou nuisibles aux activités éducatives (Hawkins et Lilley, 1992). L'évaluation a été effectuée par les chefs d'établissements. Dans les 500 institutions concernées, seuls 28 % des chefs d'établissement ont considéré que leurs bâtiments étaient satisfaisants d'un point de vue éducatif et 18 % qu'ils ne l'étaient pas. On trouvera ci-dessous la proportion d'établissements qui ont jugé que leurs différentes installations n'étaient pas satisfaisantes :

Enquête de la Communauté flamande sur l'infrastructure scolaire

(Pourcentage d'établissements jugés non satisfaisants)

Salles de classe	41 %
Superficie disponible	40 %
Localisation	24 %
Sécurité	21 %
État matériel	18 %
Tous éléments combinés	16 %

Besoins

L'enquête a évalué les besoins de plusieurs manières :

- Besoins perçus : les conseils d'administration de 80 % des établissements qui ont fait l'objet d'une enquête ont estimé nécessaires des travaux de construction ou un achat de bâtiments.
- Besoins exprimés : plus de la moitié des chefs d'établissement avaient soumis des projets d'appel d'offres ou d'achat d'un bâtiment.
- Besoins par référence aux normes : un cinquième des établissements avaient été considérés comme insuffisants par le dernier rapport de l'inspection des bâtiments et de la sécurité incendie. Les subventions nécessaires pour se conformer aux normes représenteraient 701 millions \$US.
- Approche comparative : les subventions jugées nécessaires pour simplement adapter les bâtiments jugés non satisfaisants aux besoins éducatifs représenteraient un total de 553 millions \$US.
- Approche globale : si l'évaluation des besoins est limitée aux constructions pour lesquelles des travaux sont prévus, le rapport d'inspection n'est pas satisfaisant, ou qui sont jugées inadaptées aux besoins de l'enseignement, 7 % des établissements sont concernés.

Coût total pour répondre aux différents niveaux d'appréciation des besoins*

Perçus	1 909 millions \$US
Exprimés	1 353 millions \$US
Par référence aux normes	701 millions \$US
Comparatifs	553 millions \$US
Suivant une approche globale.....	317 millions \$US

*Estimations fondées sur les 500 établissements qui ont fait l'objet de l'enquête et sur un coût par mètre carré de construction ou de modernisation de 925 \$US.

Conséquences

L'enquête devait permettre de définir une politique de constructions scolaires plus rationnelle et répondant mieux aux besoins. Une analyse a été entreprise pour évaluer les effets d'un certain nombre de facteurs sur l'adaptation des bâtiments. La localisation d'une institution, l'âge des bâtiments, la présence de constructions temporaires, les rapports des inspections des bâtiments et de la sécurité incendie, l'état de dégradation de l'environnement et le caractère plus ou moins intensif de l'utilisation des installations ont d'importantes conséquences pour décider si un bâtiment est conforme ou non. En vue d'élaborer une politique plus rationnelle

et répondant mieux aux besoins, un modèle statistique a été mis au point à partir de ces critères. Il est cependant apparu que la valeur explicative des facteurs externes, bien qu'elle soit importante, n'était pas suffisante pour prévoir de façon certaine si un bâtiment répondait aux exigences pédagogiques.

Recommandations

Augmentation des investissements

La Belgique, avec une part de 1.1 % du budget total de l'éducation consacrée aux investissements en 1992, est bien en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (7.9 %). La part des dépenses d'investissement dans la Communauté flamande ne s'est pas beaucoup élevée depuis, comme le montrent les investissements réalisés par la Communauté flamande de 1996 à 2000. Les dépenses annuelles pour ces années se sont élevées à 4 milliards de francs belges, ce qui représentait 1.7 % du total du budget de l'éducation pour 1996 (236 milliards FB). Le DIGO ne peut donc répondre aux besoins existants dans un court délai avec le budget actuel. C'est un argument pour augmenter les investissements.

Répartition des ressources en fonction des besoins

Les ressources doivent être réparties entre les établissements en tenant davantage compte des besoins, en commençant par la rénovation systématique des 16 % de bâtiments qui ne satisfont aux exigences dans aucun des domaines ayant fait l'objet d'une évaluation.

S'appuyer sur les rapports des experts

Les ressources doivent être affectées en fonction des besoins, en se référant à des critères objectifs. Comme le modèle statistique élaboré à cette fin ne peut garantir la réussite d'une politique tenant compte des besoins, une autre solution peut consister à s'appuyer sur les rapports de l'inspection des bâtiments et de la sécurité incendie. Les experts en bâtiments pourraient 1) faire une évaluation critique de la conformité des bâtiments, en consultation avec leurs utilisateurs et avec l'inspection pédagogique, 2) voir s'il est nécessaire de faire des travaux et 3) s'il faut en entreprendre, décider de leur exécution. Cela peut ensuite entraîner une demande de subvention.

Il faut tenir compte des rapports des experts de manière aussi objective que possible. Il est recommandé que les travaux de construction se conforment à des normes matérielles minimales et maximales. Les établissements dont les bâtiments ne se conformeraient pas à ces normes minimales seraient obligés de faire des travaux et recevraient des subventions ; ceux qui répondraient aux normes minimales, mais n'atteindraient pas les maximales ne seraient pas obligés d'entreprendre des travaux, mais auraient droit à des subventions s'ils le souhaitent ; ceux qui correspondent aux normes maximales n'auraient pas droit aux subventions et devraient couvrir eux-mêmes leurs coûts de construction.

Inscription des crédits au budget

Une longue liste d'attente ne gêne pas seulement le traitement rapide des subventions, mais elle décourage également les constructeurs éventuels de demander des subventions. Le budget d'investissement devrait mieux concorder avec les besoins actuels. Une solution consisterait à déterminer le budget d'investissement et simultanément à faire le point sur les ressources qui ont fait l'objet de demandes de subvention lorsqu'on élabore le budget annuel.

Accroître le rendement des investissements futurs

On peut augmenter le rendement des investissements futurs, ce qui entraîne à terme des économies. Des méthodes efficaces existent pour cela, par exemple fournir des conseils d'experts en construction, des plans directeurs (mettre en œuvre une planification qui puisse aussi bien se situer au niveau de l'administration qu'à celui de l'entrepreneur), encourager les innovations (par exemple en organisant un prix des constructions scolaires) et rechercher la flexibilité dans la conception.

Bibliographie

BILLIET, J.B. (1994), *Methoden van Sociaal-Wetenschappelijke Onderzoek: Ontwerp en Dataverzameling*, Louvain, Acco.

BRADSHAW, J. (1997), « The Concept of Social Need », in : Specht, H. et Gilbert, N., *Planning for Social Welfare*, Prentice Hall Inc., Englewood Cliffs, New Jersey.

HAWKINS, H. et LILLEY, E. (1992), *Guide for School Facility Appraisal*, Council of Educational Facility Planners International, Columbus, Ohio.

OCDE (1995), *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE*, Paris.

Cet article a été rédigé par : Geert Leemans, Directeur adjoint, DIGO, Koningsstraat 94, 1000 Bruxelles, Belgique.
Télécopie : 32 2 221 05 33, infodoc@digob.be

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES AUX ÉTATS-UNIS

On trouvera ci-dessous des extraits de l'« *Annual School Construction Report* » de janvier 1999 (rapport annuel sur les constructions scolaires) rédigé par John B. Lyons du ministère de l'Éducation des États-Unis.

Les données du ministère de l'Éducation (« *Common Core of Data Survey* ») concernant l'enseignement public primaire et secondaire pour 1998 font apparaître des investissements estimés à 27.5 milliards de dollars pour l'année scolaire 1995/96, soit une augmentation de



L'école secondaire *Lake Orion* dans le Michigan
NCEF/Gary Quesada - Hedrich Blessing

12.6 % par rapport à l'année précédente et un triplement au cours de la décennie. La *National Education Association* (NEA) a fait état d'un chiffre de 29.1 milliards \$US pour les dépenses d'investissement pour l'année scolaire 1997/98, soit une augmentation de 12.7 % par rapport à l'année précédente et de 173 % par rapport à la décennie précédente.

Perspectives concernant les constructions scolaires

Il est prévu que les constructions scolaires augmentent de 7 % au moins au cours de l'année 1999. Bien que l'on s'attende à une croissance économique plus faible au cours de cette année, qui affectera la construction en général, l'augmentation continue des effectifs, en particulier dans l'Ouest, en même temps que l'adoption de programmes de constructions scolaires financés par l'emprunt suggèrent que le niveau des activités de construction et de rénovation restera très élevé au cours de l'an 2000.

Parmi les différentes catégories d'établissements, depuis la maternelle jusqu'au lycée, ce sont les établissements du premier cycle secondaire qui ont connu le niveau le plus élevé de constructions pour 1997/98, suivis de près par les écoles primaires. L'ensemble des travaux de construction, qu'il s'agisse d'établissements nouveaux, d'agrandissements d'établissements existants ou de grands projets de rénovation, a représenté près de 12.7 milliards \$US. Si les constructions nouvelles constituent l'élément le plus visible, elles n'ont représenté que 49 % du total, contre 29 % pour les agrandissements et 22 % pour la modernisation. Pour l'an 2000, il est prévu que les agrandissements ne viennent qu'au troisième rang.

Répartition des constructions par régions – 1997

S'il est difficile de réunir des données rigoureuses et cohérentes sur les constructions scolaires, on peut néanmoins estimer que leur répartition par régions – en se

référant à dix districts fédéraux – fait apparaître que le total des deux régions du sud-ouest est toujours en tête, avec une part importante des constructions scolaires (près des deux tiers) consacrée à la création d'établissements. Cette tendance résulte d'un accroissement de la population dans des régions où se développent de nouvelles zones de résidence. La région nord-est a utilisé la plus grande partie de son budget de constructions pour de nouveaux bâtiments, peut-être parce que la proportion d'anciens bâtiments y était particulièrement importante.

Au niveau national, on constate que les nouvelles écoles primaires consacrent une part croissante de leurs installations aux ateliers artistiques, aux laboratoires de langues, aux équipements sportifs extérieurs, alors que dans les établissements du premier cycle secondaire ces éléments sont en légère baisse. Dans les nouveaux établissements du second cycle secondaire, la proportion attribuée à des salles de musique, à des auditoriums et à des locaux consacrés aux médias, a davantage diminué par rapport aux exigences imposées précédemment pour les installations scolaires.

Financement

On constate toujours un large éventail de méthodes de financement et de modes de coopération entre les institutions locales d'éducation et celles qui représentent l'État. À l'heure actuelle, 18 états exigent que le financement local soit prédominant dans la construction scolaire. Le mode de financement le plus courant au niveau local consiste à émettre des obligations. Malheureusement, le lancement d'obligations locales rencontre toujours un déficit de souscription de 30 % en moyenne. Treize états ont recours aux obligations d'État et aux contributions fiscales générales et spécifiques qui constituent l'élément principal de l'aide à la construction scolaire. Dans les 19 états restants, les collectivités locales et les agences d'État se partagent à égalité la collecte des ressources nécessaires aux constructions et équipements scolaires.

Le rapport complet est disponible sur le site Internet <http://www.edfacilities.org/ne/news2.html> ou en contactant John Lyons, téléphone : 1 202 401 3721.

AUTRES DONNÉES SUR LA CONSTRUCTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Le magazine *School Planning and Management* a publié les conclusions de son troisième rapport annuel sur la construction et l'équipement scolaires, en indiquant la répartition des dépenses consacrées à

différents types de constructions en 1997 et 1998. Il précise les installations et équipements destinés aux trois niveaux d'enseignement, ainsi que la superficie des locaux et le coût par élève/étudiant. Par exemple, la moyenne nationale pour les établissements du deuxième cycle secondaire prévus ou en cours de construction en 1998 était de 762 élèves par établissement avec un coût par élève de 16 872 \$US. Voir : <http://www.spmmag.com/construction/Construction1999/index.html>.



L'académie publique *Fishback Creek* dans l'Indiana
NCEF/Emery Photography, Columbus, Ohio

L'école secondaire *Conifer* dans le Colorado
NCEF/James H. Berchert



L'école secondaire de premier cycle *Buckeye Valley* dans l'Ohio
NCEF/James H. Berchert



L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE

L'intérêt de l'utilisation des équipements scolaires pour des programmes éducatifs ou pour des activités sociales en dehors des heures de classe est démontré pour les élèves, les parents et la population locale. Le PEB a étudié cette question il y a plusieurs années et a constaté que l'on s'accordait généralement sur ses avantages aussi bien éducatifs qu'économiques : garantir la sécurité et des possibilités de formation aux enfants qui sans cela seraient seuls à la maison et ouvrir l'école aux personnes de tous âges pour des activités culturelles, sportives ou des services sociaux.

L'expérience d'un certain nombre de pays de l'OCDE montre aujourd'hui comment l'utilisation des écoles en dehors des heures de classe peut améliorer les résultats des élèves en leur donnant davantage de temps pour étudier, enrichir le programme scolaire par des activités hors programme, donner aux adultes des possibilités de développement personnel ou de formation et offrir à la population en général un cadre bien situé qui puisse être le centre de la vie collective. Les pratiques actuelles dans ce domaine en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en France, en Irlande, au Royaume-Uni, en Suisse et en Turquie sont décrites dans cet article.

L'après-midi, les week-ends et pendant les vacances d'été, des écoles qui seraient vides peuvent être utilisées pour l'éducation des adultes, la garde des enfants, des événements culturels, des activités pour les personnes âgées, etc. Les établissements d'enseignement primaire et secondaire offrent les équipements adéquats – salles de classe, ateliers, salles de spectacle et d'informatique, gymnases – dans un lieu central pour la collectivité. Les cours de récréation peuvent être ouvertes au public en dehors des heures de classe, comme c'est le cas à Genève. Les résidences des écoles en internat peuvent servir pour des classes de travail intégré, comme dans la Communauté flamande de Belgique. En Irlande, des organismes et des services sociaux publics partagent des locaux avec les écoles. Une école secondaire qui vient d'être construite au Québec ouvre ses installations sportives au public, tandis que la bibliothèque municipale située juste à côté est accessible aux élèves.

Les pouvoirs publics peuvent encourager une utilisation plus efficace des locaux, des terrains et des équipements par des incitations financières et par des politiques d'ouverture et de planification avec les écoles et la collectivité. Le gouvernement des États-Unis finance le développement de centres en dehors des heures de classe, pour lutter contre la violence et améliorer les résultats

des élèves. Au Royaume-Uni, les écoles reçoivent un financement spécial pour des programmes innovants ou pour la garde des enfants en dehors des heures de classe. Les écoles qui se construisent actuellement en Turquie dans le cadre du nouveau programme éducatif sont prévues pour être des centres communautaires et ont été conçues par des universités turques.

Pour permettre un partage des locaux sans heurt, il faut régler les problèmes de coût, d'organisation et de responsabilité. Il faut préciser les problèmes d'assurance, de prix de location et autres conditions d'utilisation. La collaboration entre les différents acteurs concernés, grâce au dialogue, à une planification commune et à la combinaison des ressources, n'a pas seulement pour avantage d'offrir de meilleurs équipements pour tous, elle peut également avoir des effets inattendus, comme dans le programme de l'École Ouverte en France, qui a permis de conserver les locaux en meilleur état, lorsque les enfants prennent possession de leur école.

Genève : écoles primaires ouvertes à tous

De tout temps, l'école primaire d'un quartier ou d'une commune a joué un rôle social de première importance. En effet, si sa fonction première est la transmission du savoir, elle fonctionne également comme un lieu privilégié de rencontres où les habitants, parents d'élèves ou simples citoyens, convergent naturellement. Dans ce cadre, la Ville de Genève a constamment eu le souci de rendre ses écoles les plus polyvalentes possibles en les ouvrant à des activités extra-scolaires et associatives.

L'application de cette politique d'ouverture n'a pas d'incidence financière majeure sur le coût des constructions, puisqu'il s'agit d'une utilisation optimale d'équipements scolaires obligatoires et de la mise à disposition d'espaces résiduels inutilisables à des fins d'enseignement. Quant aux coûts de location, ils sont restés volontairement symboliques, couvrant exclusivement les frais directs de fonctionnement, de façon à ce qu'ils ne constituent pas un frein pour les associations sans ressources.

Concrètement, l'ouverture des écoles primaires genevoises s'organise de la manière suivante :

• Dans les locaux scolaires

Entre 16h (fin des cours) et 18h, les enfants peuvent participer, contre une modeste rémunération – le retour à la gratuité a récemment été refusé en votation populaire – aux activités parascolaires qui sont organisées dans chaque école sous la responsabilité d'animatrices spécialisées. Ces activités se déroulent dans des locaux spécifiques, tels que les ateliers de bricolage, les salles de couture ou les salles d'éducation physique.

Dès 18h, et jusqu'à 22h, les salles de gymnastique, les salles de jeux et/ou de rythmique sont

louées à des sociétés locales. Ces locaux sont occasionnellement disponibles durant les week-ends. Par contre, les bâtiments scolaires sont fermés durant toutes les vacances scolaires.

- **Locaux spécifiques réservés aux sociétés**

La plupart des écoles primaires disposent de locaux destinés à des sociétés locales, qui les occupent à l'année.

- **Les cours de récréation**

Les cours de récréation des écoles primaires genevoises sont réservées aux élèves durant les heures scolaires, mais restent ouvertes à la population en dehors de celles-ci. Pour certains quartiers très urbanisés, elles constituent souvent le seul espace de jeux pour les enfants et les adolescents. En 1980, les autorités municipales ont lancé un vaste programme d'aménagement de 100 places de jeux, notamment dans les cours d'école, équipements qui sont actuellement presque tous réalisés. Grâce à cette opération d'envergure, les habitants peuvent profiter d'installations sûres et attrayantes pour les enfants.

Cet exemple suisse concerne spécifiquement la Ville de Genève. D'autres dispositions peuvent exister dans d'autres communes du pays.

France : une utilisation constructive pendant les vacances

L'opération École Ouverte, lancée à titre expérimental en 1991, accueille dans les collèges et les lycées, pendant les vacances, les mercredis (jour où il n'y a pas d'enseignement) et les samedis durant l'année scolaire, des enfants et des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances et leur offre des activités éducatives, sportives et de loisir, mais également de renforcement et de soutien scolaire.

L'utilisation des locaux d'un établissement du second degré est autorisée par la collectivité territoriale compétente : le chef d'établissement, responsable du projet École Ouverte, l'informe, après avoir obtenu l'accord de son conseil d'administration, de sa participation à l'École Ouverte.

L'extension, en 1998, de ce dispositif aux élèves des écoles primaires a posé le problème de la mise à disposition des locaux des écoles primaires qui pendant les périodes de congés sont occupés par les centres de loisirs sans hébergement. D'une manière générale, les élèves du premier degré sont donc accueillis dans le collège sous la responsabilité du principal, pour des activités définies en partenariat avec le directeur d'école et les professeurs. Néanmoins quelques activités peuvent, ponctuellement et exceptionnellement, se dérouler dans une école primaire, après autorisation du maire et selon la législation.

Dans le cadre de l'École Ouverte, les jeunes qui participent aux activités prennent mieux en compte leur environnement : ils s'approprient les lieux, et, fiers de leur établissement, ils le maintiennent dans un état de propreté satisfaisant. Aucune dégradation n'est effectuée dans l'établissement pendant cette période et habituellement il y a une diminution des dégradations dès la rentrée scolaire suivante.

Royaume-Uni : encouragement à une utilisation collective plus large

La majorité des écoles du Royaume-Uni servent d'une manière ou d'une autre à des activités en dehors des heures de classe ou à des activités collectives. Il peut s'agir de clubs d'activités ménagères et de classes hors programme scolaire, aussi bien que d'éducation des adultes, d'activités sportives ou artistiques.

Malgré cette image positive, il reste beaucoup à faire. Le gouvernement est prêt à faciliter et à encourager les liens entre les écoles et les collectivités locales, afin que les écoles deviennent des centres de formation pour toute la population et que leurs locaux et équipements soient bien davantage utilisés en dehors des heures de classe.

Dans une première étape, de nouvelles directives sont préparées pour les écoles. Elles feront apparaître l'intérêt qu'il y a à encourager leur utilisation par la collectivité, elles montreront comment surmonter les obstacles et comporteront des conseils pratiques sur le financement, la planification, la santé, la sécurité et l'assurance. Ces directives seront publiées cet été avec un certain nombre d'études de cas récentes.

Une autre initiative annoncée au cours du printemps a consisté à utiliser les écoles pour y créer 85 centres de réseaux de formation, dont un grand nombre seront situés dans les centres villes. Ces centres mettront à la portée de toute la collectivité les systèmes d'information et de communication les plus performants. Ils permettront aux enfants et aux adultes d'accéder à de nouvelles approches de la formation et à une gamme de plus en plus large de possibilités avant et après les heures de classe. Ces centres permettront de répercuter en cascade les meilleures pratiques dans les écoles voisines et pourront également aider au développement de laboratoires de langues, de cybercafés et d'installations artistiques.

Québec : combinaison des ressources

Comme dans bien des pays, l'école au Québec est un équipement structurant dans la vie de la collectivité. Au niveau primaire, au cours des quatre dernières années, le ministère de l'Éducation du Québec (MEC) a financé la construction ou l'agrandissement de 64 écoles primaires. Or, de ce nombre, 19 impliquaient une participation élargie afin que les bâtiments puissent servir en dehors des heures de classe.

On observe au Québec une tendance lourde eu égard aux équipements des écoles secondaires à l'implication des collectivités locales pour optimiser l'utilisation de ces équipements. L'école secondaire l'Odyssee à Val-Bélair, inaugurée en février 1999, est un exemple d'un nouveau type de partenariat entre écoles et municipalités. La population de Val-Bélair peut utiliser le gymnase et la piscine de l'école, et les élèves ont accès à la bibliothèque municipale attenante à l'école.



L'école secondaire l'Odyssee à Val-Bélair au Québec qui partage ses équipements sportifs avec la ville et, en échange, se sert de la bibliothèque municipale (en bas à droite).

Irlande : regroupement des services

Les équipements éducatifs du pays sont de plus en plus utilisés par la collectivité, bien qu'ils n'aient pas été spécifiquement conçus dans ce but. L'Irlande reconnaît qu'à l'avenir les locaux scolaires ne peuvent être réservés exclusivement à l'enseignement et de nouvelles constructions sont en cours dans cet esprit. Deux écoles de ce type sont actuellement programmées à Dublin : l'une, à Sandymount, accueillera des équipements du ministère de l'Éducation et de la Santé et l'autre, à Cherry Orchard, regroupera des installations pour une école primaire, un programme d'initiatives préscolaires, des dispensaires, des activités reliant les familles et l'école et éventuellement des activités d'éducation des adultes.

Les écoles spéciales font aussi de plus en plus l'objet d'une utilisation mixte et en dehors des heures de classe. L'école spéciale St Gabriel de Limerick offre un soutien éducatif et médical à des enfants ayant des besoins spéciaux. Beechpark à Dublin se consacre aux besoins des élèves autistes et va devenir un centre d'excellence, combinant soutien éducatif, diagnostic, aide psychologique et autres formes d'aide.

Il reste à résoudre des problèmes d'assurance, de responsabilité et de transparence.

Communauté flamande de Belgique : recommandations détaillées

La communauté flamande de Belgique autorise l'utilisation des équipements scolaires par un certain nombre d'organisations et d'individus pour des

activités sociales, culturelles et sportives. Qu'il s'agisse de terrains scolaires, de gymnases ou de stades, de salles de classe, d'ateliers, de réfectoires, de cuisines, de bibliothèques ou de salles de spectacle appartenant aux écoles, ils peuvent toujours être réservés si l'école ne les utilise pas. Les mercredis après-midi, lorsqu'il n'y a pas classe, la priorité est donnée aux activités organisées par l'école ou par l'*Autonome Raad van het Gemeenschapsonderwijs* (ARGO, Conseil autonome pour l'éducation communautaire).

Les groupes de personnes liées à l'école – parents, anciens élèves, étudiants ou enseignants – ou les organisateurs d'activités expressément destinées aux élèves ne payent pas de frais de location. Pour les autres utilisations des locaux – services de garde d'enfants, organismes culturels, de la jeunesse et des sports – une contribution est demandée sur une base horaire ; les prix sont fixés par les autorités locales de l'enseignement. Les demandes doivent être soumises un mois à l'avance et tous les utilisateurs doivent prendre à leur compte des assurances couvrant tout dommage matériel et accident aux tiers.

Les activités communes comportent des conférences, des réunions, des expositions, des banquets, des fêtes et la projection de films. Les locaux ne peuvent servir à des activités politiques ou commerciales, ni à des courses cyclistes ou motorisées, ou autres activités de ce type.

Internats

Les résidences et les installations sportives des écoles flamandes comportant un internat sont souvent utilisées pour des classes de travail intégré conçues pour se familiariser avec le travail en équipe. Leur disponibilité diffère selon l'établissement : certaines ne peuvent être louées que pendant l'année scolaire, d'autres que pendant les vacances scolaires et d'autres encore toute l'année. Des visites de musées, de réserves naturelles et d'autres attractions proches sont souvent organisées lors de ces classes.

L'ARGO définit les modes d'utilisation des équipements scolaires qui servent de directives pour aider les écoles à gérer leurs infrastructures avec efficacité. L'ARGO est chargé de l'éducation de la collectivité pour la Communauté flamande de Belgique, mais comme les établissements jouissent d'une autonomie presque complète, les pratiques peuvent différer des recommandations.

Turquie : de nouvelles conceptions tenant compte de la collectivité

Ayant prolongé la scolarité obligatoire de cinq à huit ans à partir de l'année scolaire en cours, la Turquie investit maintenant dans l'accueil de ses trois millions de nouveaux élèves. La capacité d'accueil des écoles existantes est en augmentation, et 345 écoles qui serviront à différentes activités collectives sont en construction.



Les nouvelles écoles en Turquie sont conçues pour l'utilisation par les adultes.



Les nouvelles installations sont conçues pour répondre aux besoins futurs d'un système éducatif en évolution. Les écoles serviront de centres ouverts à la collectivité pour les activités sociales, culturelles et sportives. À la suite d'une évaluation des besoins conduite par le ministère de l'Éducation nationale, six universités turques ont préparé des projets novateurs de bâtiments qui puissent s'adapter au fur et à mesure que le programme éducatif se développera.

L'intérieur et l'extérieur de ces bâtiments sont conçus pour recevoir des personnes physiquement handicapées. Pour faciliter l'accès et éviter une circulation verticale, la multiplication des étages est évitée, sauf pour les bâtiments situés sur de petits terrains, limités à quatre niveaux. Les écoles maternelles ont une entrée à part et les classes qui reçoivent les élèves des premières années sont situées au rez-de-chaussée.

Les nouvelles écoles comportent des laboratoires de sciences et des salles d'informatique, d'éducation artistique et musicale, ainsi que des ateliers conçus pour un travail individuel et en groupe. Les salles réservées aux professeurs sont conçues à la fois pour un travail individuel et pour des réunions. Les écoles disposent de deux cantines, l'une pour les élèves plus âgés et l'autre pour les plus jeunes. Des salles de basket-ball et de volley-ball sont prévues, de même que des stades et des lieux de récréation, qui peuvent tous être utilisés par la collectivité.

Avec le passage à l'enseignement obligatoire d'une durée de huit ans, la Turquie vise à moderniser ses équipements éducatifs d'ici la fin de l'an 2000, en prévoyant des bâtiments qui puissent servir à l'apprentissage à vie et à l'éducation de la collectivité.

États-Unis : un nouveau programme en dehors des heures de classe

Les États-Unis investissent de plus en plus dans des constructions scolaires permettant d'accueillir des activités en dehors des heures de classe, pendant les week-ends et pendant l'été, dans les régions rurales et dans les centres villes défavorisés. Grâce au programme des *21st Century Community Learning Centers* (Centres de formation ouverts à la collectivité pour le XXI^e siècle), le gouvernement des États-Unis finance les écoles primaires et les deux cycles du secondaire à travers « des programmes éducatifs, récréatifs, sanitaires et sociaux s'adressant aux résidents de tous âges de la localité ».

Ces centres sont situés dans les bâtiments scolaires et sont gérés par des organismes éducatifs locaux qui sont en relation avec les collectivités locales, les entreprises, les institutions d'enseignement tertiaire et des services récréatifs, etc. Les crédits peuvent servir à louer des locaux, à acheter de l'équipement ou à réaménager des installations, mais non à en acheter ou à en construire.

Les bénéficiaires doivent participer à quatre au moins des 13 activités proposées, qui comportent notamment :

- des programmes pour le troisième âge ;
- des services de garde d'enfants ;
- une extension des heures d'ouverture des bibliothèques pour répondre aux besoins du public ;
- des programmes de formation aux technologies de l'information et de la communication s'adressant à tous les âges ;
- des programmes de formation des parents à l'éducation des enfants ;
- des services de conseil professionnel, de formation et d'emploi ;
- des services s'adressant aux jeunes qui ont quitté l'école avant d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire ;
- des services aux handicapés.

En 1998, le ministère de l'Éducation a alloué 40 millions \$US aux centres à la suite d'un concours ; 2 000 établissements ont participé à ce concours, ce qui représentait un total de 500 millions \$US de demandes de financement, dont a bénéficié un établissement sur 20. Le gouvernement s'est engagé à affecter 200 millions \$US en 1999 à ce programme – la moitié de cette somme sera attribuée à la suite d'un nouveau concours. Seront ainsi financés 1 600 centres qui recevront 250 000 étudiants. Les fondations privées apportent également des contributions importantes.

En reconnaissant la nécessité de ce type de programme, le ministère de l'Éducation américain cite des études montrant que c'est de 14 à 20 heures qu'il y a le plus de criminalité et de violence de la part des jeunes et que les adolescents qui ne sont pas surveillés après l'école risquent davantage de devenir alcooliques ou drogués et de moins bien réussir en classe que ceux qui s'engagent dans des activités constructives.

L'Étude nationale sur les programmes avant et après les heures de classe

En 1991, la première étude représentative sur le plan national a été entreprise aux États-Unis pour donner des informations sur les programmes d'activités destinés aux enfants de 5 à 13 ans avant et après les heures de classe. On trouvera ci-dessous quelques résultats extraits de *The National Survey of Before- and After-School Programs: Analysis and Highlights* :

- L'enquête a fait apparaître un besoin important de locaux adaptés dans les équipements éducatifs.
- Environ la moitié des programmes partagent des locaux. Le partage de locaux est plus fréquent pour les programmes situés dans des écoles publiques (67 %) et des institutions religieuses (60 %) que dans les garderies d'enfants (31 %).
- Situer un programme d'activité dans une école contribue souvent à résoudre les problèmes de transport, réduit les coûts de location, de personnel, d'équipement et de matériel, et diminue le coût que doivent supporter les familles disposant d'un faible revenu.
- Les organisations à but non lucratif gèrent les deux tiers des programmes des États-Unis, parmi lesquels les écoles publiques représentent 18 %. La principale catégorie de prestataires est constituée par les entreprises privées à but commercial représentant 29 % des programmes.
- Les programmes restent très dépendants de la contribution des parents pour leur budget de fonctionnement, et n'obtiennent qu'un financement réduit des services sociaux publics. Ce type de financement entraîne le développement d'un système de garde des enfants d'âge scolaire dépendant du niveau de revenu des familles.
- Les droits que paient les familles constituent 83 % des ressources des programmes. Le reste vient principalement (pour 10 %) des financements publics (locaux, des états et/ou fédéraux), bien qu'un tiers seulement des programmes en bénéficient sous une forme ou une autre.
- Le tarif horaire moyen pour une activité combinée avant et après les heures de classe est de 1.77 \$US.

Références

OCDE (1998), *Sous un seul toit : la prestation de services collectifs intégrés dans les pays de l'OCDE*, Paris.

Des études de cas donnent une grande richesse de solutions pour optimiser l'utilisation des écoles existantes par une meilleure intégration dans la collectivité et par le développement de synergies nouvelles avec d'autres services.

Code OCDE 95 98 03 2P, ISBN 92-64-26110-9, 77 pp., FF 120.

OCDE (1996), *Diversifier les utilisations des établissements scolaires*, Paris.

Beaucoup de villes et de villages manquent de locaux adaptés à l'enseignement des adultes et à la formation continue, à la garde des enfants et à d'autres activités culturelles, sportives et de loisir. Pourtant, des milliers de bâtiments scolaires restent fermés pendant les vacances et les fins de semaine. Cet ouvrage montre comment utiliser de façon plus efficace ces locaux coûteux et précieux, et comment contribuer ainsi à ralentir le déclin des populations rurales et à offrir de nouvelles perspectives lors d'un processus de décentralisation.

Code OCDE : 95 96 04 2, ISBN 92-64-24880-3, 39 pp., FF 60.

OCDE (1996), *Intégrer les services pour les enfants à risque*, Paris.

Cet ouvrage décrit les politiques menées par les pouvoirs publics – ainsi que les recherches universitaires entreprises en la matière – pour intégrer les services d'enseignement, de protection sociale et de santé destinés aux enfants au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni. Il repère les principaux avantages et inconvénients des mesures prises pour tenter de coordonner les diverses formes de services.

Code OCDE : 96 96 02 2P, ISBN 92-64-24791-2, 102 pp., FF 85.

OCDE (1995), *Les enfants à risque*, Paris.

Les enfants venant de milieux défavorisés risquent, plus que d'autres, d'être en difficulté à l'école, d'abandonner leurs études et d'éprouver de réelles difficultés à s'intégrer dans une vie adulte normale. Agir exige que l'organisation de l'école, les programmes d'études et la pédagogie soient adaptés pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants et de leurs familles, exaucer les vœux de la collectivité et servir les intérêts des entreprises. Cette publication s'inspire des rapports et des études de cas communiqués par 17 pays Membres et trois fondations. Elle porte sur la période préscolaire, la scolarité et le passage de l'école à la vie active.

Code OCDE : 96 95 05 2P, ISBN 92-64-24430-1, 160 pp., FF 170.

AGRON, Joe (1998), « *The Urban Challenge: Revitalizing America's City Schools* », *American School and University Magazine*, juillet.
<http://www.asumag.com/julcov.htm>

Aux États-Unis, l'une des causes de la détérioration des bâtiments provient du manque de temps libre pour entretenir les écoles qui sont constamment occupées pour des activités en dehors des heures de classe.

CEEDS (*Center for Environment, Education and Design Studies*).
http://www.newhorizons.org/ceeds_articles.html

On trouve notamment sur ce site les articles suivants : « *Reconnecting Community and School: Initiatives to Expand Children's Environments* » et « *Less is More: Learning Environments for the Next Century* », qui donnent des exemples innovants de partage des ressources pour réunir les étudiants et la collectivité locale.

HACKER, Michael (1994), « Après la classe, l'école ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n°189, août/septembre, OCDE, Paris.

L'auteur souligne certains des avantages sociaux et économiques de l'utilisation des écoles après les heures de classe, ainsi que les problèmes administratifs et autres que cela pose : responsabilité du nettoyage et remise en place du mobilier, protection du matériel pédagogique et des travaux des élèves et conflits de priorité pour l'utilisation des locaux par tel ou tel groupe. Il met en garde sur le fait que « si un bâtiment sert à plusieurs utilisateurs à des périodes différentes... toute faiblesse de la structure de gestion se ferait alors rapidement ressentir ».

ICS Adviseurs et ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, « Vernieuwings prij 1998 ».

Le « prix de l'innovation » a été décerné dans le cadre du prix de la construction scolaire en 1998 (*PEB Échanges* 36, février 1999) pour récompenser des projets faisant preuve de créativité pour l'utilisation des écoles primaires par la collectivité. Le jury a évalué des projets de rénovation en fonction de la flexibilité et de l'utilisation polyvalente des bâtiments. Cette brochure de 8 pages a été publiée en néerlandais.

US Department of Education, Site Internet des *21st Century Community Learning Centers*
<http://www.ed.gov/offices/OERI/21stCCLC/21qa98.html>

La section FAQ de ce site est consacrée aux programmes de qualité, ainsi qu'à des recommandations sur la manière dont les projets peuvent recenser les ressources et les besoins locaux et définir des objectifs réalistes.

US Department of Education (1997), *Keeping Schools Open as Community Learning Centers: Extending Learning in a Safe, Drug-Free Environment Before and After School*.

Ce guide décrit les étapes nécessaires pour transformer une école en Centre communautaire de formation et donne d'autres sources d'information et de conseils. Il présente également des suggestions concrètes pour estimer les coûts, élaborer un budget et concevoir un programme efficace. On peut se procurer le texte complet sur :
<http://www.ed.gov/pubs/LearnCenters/>, ou téléphoner au 1 877 433 7827 (62 pages).

US Departments of Education and Justice (1998), *Safe and Smart: Making the After-School Hours Work for Kids*.

Ce rapport, élaboré conjointement par les ministères de l'Éducation et de la Justice, souligne le besoin d'activités après les heures de classe pour les enfants et les avantages qui en résultent. Le texte complet se trouve sur :
<http://www.ed.gov/pubs/SafeandSmart/title.html> ou s'obtient en téléphonant au 1 877 433 7827 (93 pages).

Contacts :

Belgique : Peter Steenhaut, président, ARGO, Bruxelles.
 Téléphone : 32 2 50 51 705, annetta.rosiers@argo.be

États-Unis : <http://www.ed.gov/offices/OERI/21stCCLC/21qa98.html>

Télécopie : 1 202 219 2198, 21stCCLC@ed.gov

France : Josiane Guilhot-Malher, Bureau du réseau scolaire, ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris.

Téléphone : 33 1 55 55 38 10, télécopie : 33 1 55 55 11 70

Genève : André Nasel, directeur du service des écoles et institutions pour la jeunesse.

Téléphone : 41 22 418 48 22, télécopie : 41 22 418 48 01,
andre.nasel@eco.ville-ge.ch

Irlande : Martin Heffernan, responsable, Services techniques, ministère de l'Éducation, Tullamore.

Téléphone : 353 506 21363, télécopie : 353 506 41052

Québec : Roméo Lajoie, directeur des Équipements scolaires, ministère de l'Éducation.

Téléphone : 1 418 644 25 25, télécopie : 1 418 643 92 24

Royaume-Uni : Chris Bissell, DfEE, Londres,
chris.bissell@dfee.gov.uk

Turquie : A. Remzi Sezgin, président, Bureau de la planification et de la coordination de la recherche, ministère de l'Éducation nationale, Ankara.

Téléphone : 90 312 4250086, télécopie : 90 312 4186401

LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES AU ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni a lancé au printemps 1999 un grand projet pour accroître l'utilisation des bâtiments scolaires. Les bonnes écoles des secteurs public et privé ont toujours offert des activités récréatives et scolaires en dehors des heures de classe. Le gouvernement a décidé maintenant d'investir 200 millions de livres sterling provenant de la Loterie nationale pour permettre aux écoles des zones défavorisées dont les élèves ont de faibles résultats scolaires de développer ce type d'initiatives.

Education Extra

L'association caritative *Education Extra*, créée en 1992, a été pionnière dans ce domaine en encourageant l'innovation, en diffusant les bonnes pratiques et en offrant des conseils. Sa directrice, Kay Andrews, est bien connue pour son action en faveur d'activités éducatives en dehors des heures de classe et a beaucoup influencé l'évolution de la réflexion en matière d'éducation. Cette petite organisation a publié des recherches et des rapports d'évaluation sur les éléments contribuant au bon fonctionnement d'un club ou d'une activité de soutien au travail scolaire et a créé un réseau de plus de 1 800 écoles qui reçoivent et proposent des idées. Tous les ans, des récompenses allant de 250 £ à 5 000 £ sont décernées aux écoles qui ont des projets valables pour leur développement et leur diffusion. Ces crédits proviennent d'organisations caritatives plus importantes et d'entreprises qui font des dons en nature, par exemple d'ordinateurs, d'équipements sportifs ou d'instruments de musique. *Education Extra* fournit également du matériel pédagogique pour les écoles, les collectivités locales, les enseignants et d'autres adultes qui participent aux activités.



Education Extra a développé et diffusé des idées conformes aux objectifs du gouvernement actuel. Ils considèrent tous deux que le soutien scolaire et les activités en dehors des heures de classe contribuent à élever le niveau des élèves, à leur permettre d'acquiescer davantage de confiance en eux et à les motiver, ce qui entraîne une amélioration des résultats scolaires. Ces activités sont très stimulantes pour le moral des élèves et des enseignants. Par définition, le soutien scolaire et les activités extra-scolaires sont facultatifs, ce qui contribue à donner à l'élève l'impression de participer et de faire lui-même des choix. L'éducation informelle peut également développer la compréhension et les relations personnelles entre les élèves, leurs parents et leurs enseignants.

Cela peut être illustré par la création d'un club de lecture dans la petite école rurale de Newstead, dans le Nottinghamshire. Tous les mardis entre 15h30 et 16h30, après la fin des classes, un groupe de parents propose des jeux pour l'apprentissage de la lecture, des puzzles, des activités informatiques, une activité d'écoute de cassettes audio en groupe et un coin pour la lecture. Des rafraîchissements sont fournis pour aider les élèves à rester une heure de plus. Un parent membre du conseil d'administration de l'école coordonne et organise les activités avec l'aide du chef d'établissement. Environ 20 parents et volontaires aident les enfants qui se lancent dans différentes activités – certains seuls, d'autres en groupe. Plusieurs enfants de 12 et 13 ans qui allaient auparavant à l'école de Newstead et qui sont maintenant dans une école proche, continuent de venir pour aider leurs frères et sœurs plus jeunes. Le ministre de l'Éducation, Estelle Morris, a visité ce club en février et a relaté plus tard que cela avait été « le moment marquant de son année ».

Cours d'été

Les programmes de cours d'été étaient généralement centrés sur des activités de loisirs, mais en 1997 le nouveau gouvernement a demandé à *Education Extra*



Des parents et des volontaires soutiennent le club de lecture de l'école rurale de Newstead, dans le Nottinghamshire au Royaume-Uni.

de mettre en place 50 projets d'été pour améliorer les capacités en lecture et en calcul des élèves et faciliter le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Ils étaient destinés d'abord aux élèves qui risquent de perdre une partie de leurs acquis pendant les vacances. Il y a maintenant 900 cours d'été gérés par les autorités locales de l'enseignement. Ils fonctionnent pendant deux à trois semaines avec des enseignants, des bibliothécaires, des assistants pour le soutien des élèves et des bénévoles. Beaucoup d'entre eux ont recours aux élèves plus âgés comme tuteurs. Les technologies de l'information sont largement utilisées pour améliorer les compétences et produire des lettres d'information et des rapports de projets. En fonction de critères fixés à l'avance, ils accueillent jusqu'à 30 élèves. Beaucoup d'écoles ont remarqué que cela avait entraîné de grands progrès, notamment pour faciliter la transition des jeunes les plus vulnérables.

New Opportunities Fund (Fonds pour une nouvelle chance)

Ce que l'on appelle le soutien scolaire peut être très largement interprété et peut recouvrir toute activité organisée qui engage le jeune dans son développement personnel et lui procure le plaisir d'apprendre, des clubs d'activités ménagères aux sports, aux arts du spectacle ou aux services sociaux. Les écoles peuvent maintenant demander un financement au *New Opportunities Fund* (NOF). Ce fonds va bientôt affecter 180 millions £ provenant de la Loterie nationale au soutien scolaire et 20 autres millions de livres sterling aux programmes de soutien scolaire en dehors des heures de classe, qui intègrent la garde des enfants dont les parents travaillent. Stephen Dunmore, directeur du NOF, et son équipe ont présenté des spectacles tournants dans le pays avec des collègues du ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE) et en collaboration avec *Education Extra* pour sensibiliser le public à ces questions et pour consulter les prestataires sur la meilleure manière d'affecter les financements. Le gouvernement et NOF souhaitent clairement que ce financement supplémentaire soit consacré aux problèmes des populations défavorisées et de l'exclusion sociale. Le développement de partenariats actifs entre écoles et autres partenaires tels qu'éducateurs et bibliothécaires est encouragé. Les 50 études pilotes réalisées à ce jour donnent des exemples de collaboration (un rapport du ministère de l'Éducation et de l'Emploi comporte une brève description des 50 projets pilotes¹). La moitié des écoles secondaires et un quart des écoles primaires devraient en bénéficier d'ici 2003.

Les trois premières initiatives du *New Opportunities Fund* visaient à : créer des activités en dehors des heures de classe portant sur l'éducation et la garde des enfants ; constituer un réseau de centres susceptibles de favoriser un mode de vie sain ; former les enseignants et les bibliothécaires aux technologies de l'information et de la communication. D'autres programmes concerneront la prévention et la détection du cancer, ainsi que les

soins aux cancéreux ; les espaces verts et les collectivités et le développement durable ; l'accès de tous à l'apprentissage à vie. Ils auront inévitablement des conséquences sur l'utilisation des bâtiments scolaires. De nombreux dispositifs pour la garde des enfants dont les parents travaillent après les heures de classe existent déjà dans les écoles ; les organisations privées et les services sociaux publics peuvent louer ou partager des locaux scolaires. L'éducation des adultes se déroule souvent dans des locaux des écoles primaires et secondaires. Les avantages qu'en tirent les écoles ne se limitent pas aux revenus de la location : dans le domaine de la formation à l'informatique en particulier, l'équipement peut servir également à des clubs en dehors des heures de classe et est parfois utilisé dans les classes. Elles profitent également de la présence locale d'adultes formés pour organiser un soutien scolaire – notamment avec un nombre croissant de retraités. L'apprentissage à vie va constituer la prochaine chance qu'auront les écoles d'élever le niveau éducatif grâce à des coopérations et à une utilisation partagée des bâtiments.

Henry Morris, l'un des grands promoteurs de l'éducation de la collectivité et responsable des services de l'éducation du Cambridgeshire de 1922 à 1954, a déclaré dans son fameux mémorandum au Comité de l'éducation : « Nous devons en finir avec les écoles isolées de leur environnement » et « il faut regrouper et coordonner tous les organismes éducatifs et sociaux qui sont actuellement isolés les uns des autres...cet amalgame, tout en préservant l'individualité et les fonctions de chacun, les réunira et permettra qu'ils s'expriment pour la première fois dans le pays dans une nouvelle institution, unique mais comportant de nombreuses facettes ».

Nous assistons maintenant à une importante initiative pour engager les élèves et la population locale à utiliser plus largement les équipements scolaires en dehors des heures de classe et pendant les vacances. C'est une étape importante dans le développement de l'apprentissage dans toute la population. Les partenariats très diversifiés entre services publics locaux et nationaux et différents organismes, écoles et collectivités devraient, avec le soutien d'associations caritatives telles qu'*Education Extra*, jouer un rôle efficace et stimuler l'amélioration de la qualité de l'éducation, en particulier dans les zones défavorisées.

Education Extra, 17 Old Ford Road, Londres E2 9PL.

Téléphone : 44 181 983 1061, info@educationextra.org.uk

New Opportunities Fund, 19 Dacre Street, Londres SW1H 0DH, téléphone : 44 171 222 3085, new.opportunities.fund@dial.pipex.com.

Roy Sowden, ancien directeur de Dukeries Complex, dans le Nottinghamshire, est un consultant indépendant en matière d'éducation et de formation. Il a contribué aux conférences de l'OCDE de Paris et de Lyon sur une utilisation diversifiée des bâtiments scolaires et l'éducation de la collectivité.

1. DfEE (1998), *Extending Opportunity: Report of a Conference for Study Support Pilots*. Renseignements au 44 171 925 5098/5615, télécopie : 44 171 925 6979/6980, info@dfee.gov.uk, <http://www.dfee.gov.uk>.

PUBLICATIONS

Strategic management of College Premises (La Gestion stratégique des locaux universitaires)

Ken Ruddiman

Managing Colleges Effectively Series, n°4, dir.pub.

Desmond Keohane

Publié par Falmer Press, Londres et Philadelphie, 1999
ISBN 0-7507-0966-9

Compte-rendu de Grace Kenny

Généralités

Ken Ruddiman est le directeur de *The Sheffield College*. Ce collège universitaire est constitué de la réunion de six collèges universitaires distincts engagés auparavant dans la formation continue dans la ville de Sheffield. Au Royaume-Uni, la formation continue visait jusqu'ici le groupe d'âge des 16-19 ans. Mais parmi les 3.95 millions d'étudiants inscrits en formation continue en Angleterre en 1997/98, plus de 2 millions ont actuellement plus de 25 ans. Cela montre que ce secteur, qui à l'origine concernait l'enseignement technique et la formation professionnelle et quelques cours de formation générale, s'est extrêmement diversifié pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux et types de formations.

Plus de 30 000 étudiants sont inscrits à *The Sheffield College*, qui est la plus grande institution de ce type dans le pays. Parmi les 444 établissements de ce secteur, 60 % ont entre 1 000 et 10 000 étudiants. Les 20 % de collèges universitaires qui ont plus de 10 000 étudiants sont plutôt dans les grandes zones urbaines et disposent d'une extraordinaire diversité de sites et de bâtiments. Les établissements les plus dynamiques sont en cours de restructuration et réduisent leur parc immobilier. *Strategic Management of College Premises* rend compte de la manière dont Ruddiman et ses collègues procèdent pour y parvenir.

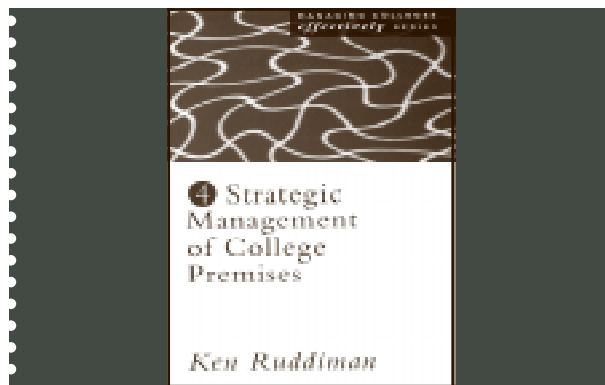
Chaque chapitre est consacré à l'un des éléments dont doit se préoccuper la gestion de l'établissement et donne des principes généraux et des détails pratiques tirés de l'expérience récente de *The Sheffield College*.

Pourquoi élaborer une stratégie d'utilisation des locaux ?

Ruddiman énumère cinq objectifs principaux sur lesquels se fonde une stratégie d'utilisation des locaux :

- offrir un environnement de qualité ;
- rechercher l'excellence plutôt que la taille des installations ;
- rationaliser et coordonner l'utilisation des locaux ;
- améliorer l'accès à la formation ;
- s'assurer que les ressources financières sont correctement affectées.

Il mentionne également que ce type de stratégie est exigée par le *Further Education Funding Council* (FEFC,



Conseil pour le financement de l'enseignement complémentaire au Royaume-Uni), mais il ne suggère nulle part que cela soit une exigence irréaliste. De manière laconique, il ajoute que « la stratégie concernant l'utilisation des locaux a représenté un travail considérable ». C'est bien le moins que l'on puisse dire, étant donné que l'établissement était initialement propriétaire de 17 sites, d'environ 104 000 m² de locaux et de 48 ha de terrain, et disposait en plus d'une centaine de locaux loués ou à sa libre disposition.

Évaluer ce dont on dispose

Cette section est divisée en deux parties : la responsabilité de l'évaluation, et la mesure de l'utilisation des locaux. Elle compare les avantages relatifs du recours aux consultants et au personnel de l'établissement. (Le FEFC et le Bureau d'Audit national ont également publié des directives sur ce thème et sur d'autres thèmes similaires¹.) L'objectivité d'une personne extérieure contrebalancera-t-elle son possible manque d'expérience ? Ruddiman souligne que le coût d'un consultant, aussi élevé qu'il puisse paraître au premier abord, « ne représentera probablement » dans le contexte d'une stratégie concernant l'utilisation des locaux « qu'un petit pourcentage du coût total ».

The Sheffield College a mené une enquête sur l'utilisation de ses salles de classe. Il a constaté que, sur ses sites principaux, le taux d'utilisation variait de 17 à 33 %, ce qui est courant dans ce secteur. Il a été décidé d'élever ce niveau selon le type d'utilisation en visant un objectif de 47 % pour les locaux d'enseignement général et un taux moins élevé pour les locaux spécialisés. Il est toujours surprenant de voir combien d'étudiants supplémentaires peuvent être accueillis dans les locaux actuels (ou avec quelle facilité le nombre actuel d'étudiants peut être accueilli dans des locaux plus petits), en apportant seulement de modestes améliorations à l'utilisation des locaux.

1. *Further Education Funding Council* (FEFC) et *National Audit Office* (NAO), publiés par *Her Majesty's Stationery Office* (HMSO) et *Trading Standards Office* (TSO) :

- *Estate Management in Further Education Colleges: A Good Practice Guide*
- *Procurement: A Good Practice Guide*
- *Effective Facilities Management: A Good Practice Guide*
- *Marketing: A Good Practice Guide*

Évaluation du programme d'études

Il n'est pas possible de déterminer trop en détail le lieu où se situera tel ou tel type de formation. Le Collège a néanmoins relevé quelques tendances claires et a défini quelques principes de restructuration. En premier lieu, de nombreux employeurs préfèrent maintenant que le programme de formation professionnelle soit suivi en entreprise. Les collèges universitaires doivent donc disposer d'enseignants pour les grandes entreprises bien équipées, mais ils doivent aussi fournir des moyens importants et modernes aux petites entreprises (par suite de l'évolution assez générale vers des qualifications fondées sur les compétences).

Le Collège a décidé de manière générale que :

- ✧ les locaux et les installations spécialisés devaient être situés dans un seul lieu de la ville ;
- ✧ chaque centre principal devait comporter un ensemble d'aménagements et d'équipements tels qu'un centre de documentation et des technologies de l'information ;
- ✧ la stratégie devait se concentrer sur les locaux dont l'établissement est propriétaire.

Conséquences financières

En fonction des besoins du programme d'études et d'un certain nombre de critères pédagogiques pour la rationalisation, il faut déterminer les options et les chiffrer, puis trouver les moyens de les financer. L'ouvrage montre qu'il existe une large gamme de possibilités, depuis laisser les choses en l'état, jusqu'à un remaniement complet des installations.

Dans le contexte du RU, différentes sources de financement sont proposées :

- ✧ transfert des fonds du FEFC originellement prévus pour remédier à des problèmes sanitaires et de sécurité, mais qui ne sont plus nécessaires par suite de la fermeture de bâtiments ;
- ✧ revenus provenant de ventes immobilières de locaux appartenant à l'établissement dans les centres villes en particulier ;
- ✧ revenus provenant de ressources propres (bien que certains collèges universitaires du RU aient de graves difficultés financières et ne puissent certainement pas compter sur ces recettes) ;
- ✧ subventions, pouvant être liées à certains types d'installations ou d'étudiants (la flexibilité de la conception peut être très utile à ce niveau) ;
- ✧ mode d'utilisation de la taxe sur la valeur ajoutée (peut ne pas être possible dans tous les systèmes fiscaux) ;
- ✧ aide en capital du FEFC qui dépend de la politique du gouvernement ;
- ✧ économies sur les dépenses de fonctionnement qui peuvent être très importantes lorsque les vieilles constructions sont vendues et remplacées par de nouvelles ;
- ✧ secteur privé.

Ruddiman donne trois directives pour le Collège qui veut faire un emprunt important sur le marché financier, mais elles sont toujours applicables et l'on peut en ajouter une quatrième :

- ✧ distinguer chaque phase de la stratégie ;
- ✧ s'assurer qu'il y a des possibilités de différer les dépenses ;
- ✧ les décisions d'aller de l'avant doivent dépendre

COMMANDES

Si vous n'êtes pas encore abonné(e)
à **PEB Échanges** et désirez l'être,
veuillez remplir le bon de commande
ci-dessous et le renvoyer
à l'une des adresses suivantes :

Belgique

Jean de Lannoy
Avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles
Tél. : 32 (0)2 538 51 69
Télécopie : 32 (0)2 538 08 41
Adresse électronique : jean.de.lannoy@infoboard.be

Canada

Renouf Publishing Company Ltd.
5369 Canotek Road
Ottawa, ON K1J 9J3
Tél. : 1 613 745 2665
Télécopie : 1 613 745 7660
Adresse électronique : order.dept@renouf.books.com

Espagne

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tél. : 34 91 431 33 99
Télécopie : 34 91 575 39 98
Adresse électronique : libreria@mundiprensa.es

Italie

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze
Tél. : 39 (0)55 64 54 15
Télécopie : 39 (0)55 64 12 57
Adresse électronique : licosa@ftbcc.it

Pays-Bas

SDU Uitgeversexterne Fondsen
Postbus 20014, 2500 EA's-Gravenhage
Tél. : 31 (0)70 37 89 880
Télécopie : 31 (0)70 37 89 773

Portugal

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74, Apart. 2681
1200 Lisboa
Tél. : 351 (0)1 347 49 82/85
Télécopie : 351 (0)1 347 02 64

République tchèque

USIS - NIS prodejna
Havelkova 22, 130 00 Prague 3
Tél. : 420 (0)2 2433 0907
Télécopie : 420 (0)2 2422 9433
Adresse électronique : nkposp@dec.nis.cz

Suisse

Maditec S.A.
Chemin des Palettes 4
1020 Renens/Lausanne
Tél. : 41 (0)21 635 08 65
Télécopie : 41 (0)21 635 07 80
Adresse électronique : maditec@bluewin.ch

Dynapresse (Agence d'abonnements)
38 avenue Vibert, 1227 Carouge
Tél. : 41 (0)22 308 08 70
Télécopie : 41 (0)22 308 08 59

France et tout autre pays

Les Éditions de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Télécopie : 33 (0)1 49 10 42 76
Adresse électronique : sales@oecd.org
Site Internet : <http://www.oecd.org>

PEB Échanges, les Éditions de l'OCDE, imprimé en France.

Je désire souscrire un abonnement à PEB Échanges (88 00 00 2)

Prix de l'abonnement en 1999 (**3 numéros**) : FF 200, \$US 39, £ 22, DM 60, ¥ 4 500

Nom : _____

Adresse : _____

Chèque ou mandat ci-joint.

Carte Bleue/VISA n° : _____

Mastercard n° : _____

Eurocard n° : _____

Date d'expiration : _____

Signature: _____

L'AGENDA DU PEB

Juin

25-26 – Le *Committee on Architecture for Education* de l'*American Institute of Architects* organisera un forum sur *Renovating 20th Century Schools* (La rénovation des écoles du XX^e siècle), annoncé sur le site <http://www.e-architect.com/pia/events/jun.asp>. Les participants apprendront à améliorer « la qualité sur le long terme, sans sacrifier celle de la conception et de la construction, en réduisant au minimum les coûts de maintenance et en accroissant la durée de vie des équipements ». Téléphone : 1 800 242 3837.

Août

18-21 – Une conférence internationale sur la sécurité des cours de récréation est prévue en Pennsylvanie, aux États-Unis, pour ceux qui sont intéressés par les aires de jeux pour enfants. Parmi les sujets traités figureront les équipements pour différents groupes d'âge, les normes de sécurité, la maintenance et les conceptions innovantes. Consulter http://www.outreach.psu.edu/PlaygroundSafety/coop_orgs.html ou téléphoner au 1 814 863 8932.

Septembre

2-3 – *School in the Community: Lessons for the Future* (L'école et la collectivité : quelles leçons pour l'avenir) est le thème d'une conférence internationale qui se tiendra au Royaume-Uni (voir p.5). C'est une initiative conjointe du ministère de l'Éducation et de l'Emploi du Royaume-Uni (*Architects and Building Branch*) et du *Public Architecture Group* de RIBA. La conférence aura lieu à l'université de Sheffield. Pour d'autres informations ou pour y assister, contacter : Andy Thompson, ministère de l'Éducation et de l'Emploi, téléphone : 44 1 171 273 6740, télécopie : 44 171 273 6762 ; andy.thompson@dfee.gov.uk.

26-29 – Une conférence se tiendra en Australie sur la gestion des équipements et des établissements scolaires, les stratégies collectives et autres questions intéressant les administrateurs et les prestataires d'enseignement tertiaire. L'*Association for Tertiary Management* (Association pour la gestion de l'enseignement tertiaire) et l'*Australasian Association for Higher Education Facilities Officers* (Association d'Australasie du personnel chargé des équipements de l'enseignement supérieur) proposent une conférence intitulée *A Balancing Act : Looking Ahead, Learning from Experience* (Une démarche équilibrée : se tourner vers l'avenir en tenant compte de l'expérience). Consulter <http://www.conferences.co.nz/atem-aapa1999/>. Téléphone de l'ATEM : 61 2 4921 8867.

Octobre

25-28 – Le séminaire du PEB sur « L'évolution des infrastructures de l'enseignement tertiaire » portera sur la provision et la gestion des équipements pour l'enseignement post-secondaire. Organisé avec le concours du ministère de l'Éducation du Québec et l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel (AGPI), il se tiendra au Canada, des visites de plusieurs établissements d'enseignement tertiaire étant programmées. Voir p. 3.

30-31 – « Création, maintenance et renouvellement des équipements éducatifs en milieu urbain : enjeux globaux et solutions locales » est le titre d'une conférence organisée par le PEB, avec le *Committee on Architecture for Education* de l'AIA et avec l'UEF21 du CEFPI. Elle aura lieu à Baltimore dans le Maryland aux États-Unis. Voir p. 3.

Novembre

1-4 – La Conférence internationale annuelle et le salon interprofessionnel du CEFPI se tiendront à Baltimore, dans le Maryland. Contacter le siège du CEFPI, téléphone : 1 602 948 2337, télécopie : 1 602 948 4420.

PEBÉCHANGES

La revue du Programme
de l'OCDE pour
la construction et l'équipement
de l'éducation

© OCDE
(88 99 37 2)

Abonnement 1999 (3 numéros) :
FF 200 \$US 39 £ 22
DM 60 ¥ 4 500

(Prix au numéro : FF 80)



OCDE/PEB
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tél. : 33 (0)1 45 24 92 60
Télécopie : 33 (0)1 42 24 02 11

<http://www.oecd.org/els/edu/peb/>

Adresse électronique :
richard.yelland@oecd.org

Richard Yelland
Responsable du Programme



ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES